

Compte rendu de la séance du 29 mai 2020

Secrétaire(s) de la séance: Corinne BLOCH

Ordre du jour:

Vote des taux des 3 taxes

Désignation des représentants de la commune au sein des organismes intercommunaux

Mise en place des commissions et désignations des membres

Questions diverses

Tous les Conseillers municipaux sont présents
Nommée secrétaire de séance : Corinne BLOCH

1- Mise en place des commissions communales et désignations des membres

Le maire rappelle que conformément à l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L. 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Il vous est proposé de créer 13 commissions, chargées respectivement des thèmes suivants :

- Bâtiments publics et cimetière
- Voirie et signalisation
- AEP Assainissement Eau Potable
- Urbanisme
- Suivi de chantier
 - Cœur de village
 - Multiple services

- ABC de la Biodiversité
- Marché
- Cadre de vie – environnement et éclairage public
- Animations et relations publiques
- Ecoles
- Finances
- Petit journal
- Site internet

Il vous est proposé que chaque commission soit composée de 1 titulaire et de suppléant(s) membres du conseil municipal.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à *l'unanimité des membres présents*

Article 1 : de créer 13 commissions municipales, à savoir :

- Bâtiments publics et cimetière
- Voirie et signalisation
- AEP Assainissement Eau Potable
- Urbanisme
- Suivi de chantier
 - Cœur de village
 - Multiple services
- ABC de la Biodiversité
- Marché
- Cadre de vie – environnement et éclairage public
- Animations et relations publiques
- Ecoles
- Finances
- Petit journal
- Site internet

Article 2 : d'arrêter la composition de chaque commission comme suit :

- Bâtiments publics et cimetière
 - Titulaire : JOUASSAIN Christian
 - Suppléants : BOCH Corinne et DELBEAU Jean-Marc
- Voirie et signalisation
 - Titulaire : GOUDOUBERT Jean-Claude
 - Suppléant : DELVERT Georges
 - Administré : CHAPERON ?
- AEP Assainissement Eau Potable
 - Titulaire : DELVERT Georges
 - Suppléants : GOUDOUBERT Jean-Claude et DELBEAU Jean-Marc
- Urbanisme
 - Titulaire : BARROUILHET Alexandre
 - Suppléant : JOUASSAIN Christian
- Suivi de chantiers : Cœur de village et Multiple services
 - Titulaire : BARROUILHET Alexandre
 - Suppléants : GOUDOUBERT Jean-Claude, JOUASSAIN Christian et DELVERT Georges
 - Consultant : DAUBET Raphaël
- ABC de la Biodiversité
 - VIEBAN Pierre et BARROUILHET Alexandre
 - Suppléants : DESMAREST Laure et DELBEAU Jean-Marc
- Marché
 - Titulaire : BLOCH Corinne
 - Suppléants : DELVERT Georges et DEGRUTERE Sylvie
- Cadre de vie – environnement et éclairage public
 - Titulaire cadre de vie - environnement: BOUAT Stéphanie
 - Titulaire éclairage public : JOUASSAIN Christian
 - Suppléants : VIEBAN Pierre, DESMAREST Laure et DEGRUTERE Sylvie
- Animations et relations publiques

- Titulaire : BOUAT Stéphanie
- Suppléant : JOUASSAIN Christian
- Ecoles
 - Titulaire : BOUAT Annie
 - Suppléantes : BOUAT Stéphanie, DEGRUTERE Sylvie et DESMAREST Laure
- Petit journal
 - Titulaire : BLOCH Corinne
 - Suppléant : DELBEAU Jean-Marc
- Site internet
 - Titulaire : DELBEAU Jean-Marc
 - Suppléants : VIEBAN Pierre et BOUAT Stéphanie
- Finances
 - Tous les responsables de commissions
 - BARROUILHET Alexandre, BOUAT Annie, BOUAT Stéphanie, BLOCH Corinne, DELBEAU Jean-Marc, DELVERT Georges, GOUDOUBERT Jean-Claude, JOUASSAIN Christian et VIEBAN Pierre

Article 3 : après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le conseil municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

- Bâtiments publics et cimetière
 - Titulaire : JOUASSAIN Christian
 - Suppléants : BLOCH Corinne et DELBEAU Jean-Marc
- Voirie et signalisation
 - Titulaire : GOUDOUBERT Jean-Claude
 - Suppléant : DELVERT Georges
 - Administré : CHAPERON René
- AEP Assainissement Eau Potable
 - Titulaire : DELVERT Georges

- Suppléants : GOUDOUBERT Jean-Claude et DELBEAU Jean-Marc
- Urbanisme
 - Titulaire : BARROUILHET Alexandre
 - Suppléant : JOUASSAIN Christian
- Suivi de chantiers : Cœur de village et Multiple services
 - Titulaire : BARROUILHET Alexandre
 - Suppléants : GOUDOUBERT Jean-Claude, JOUASSAIN Christian et DELVERT Georges
 - Consultant : DAUBET Raphaël
- ABC de la Biodiversité
 - VIEBAN Pierre et BARROUILHET Alexandre
 - Suppléants : DESMAREST Laure et DELBEAU Jean-Marc
- Marché
 - Titulaire : BLOCH Corinne
 - Suppléants : DELVERT Georges et DEGRUTERE Sylvie
- Cadre de vie – environnement et éclairage public
 - Titulaire cadre de vie - environnement: BOUAT Stéphanie
 - Titulaire éclairage public : JOUASSAIN Christian
 - Suppléants : VIEBAN Pierre, DESMAREST Laure et DEGRUTERE Sylvie
- Animations et relations publiques
 - Titulaire : BOUAT Stéphanie
 - Suppléant : JOUASSAIN Christian
- Ecoles
 - Titulaire : BOUAT Annie
 - Suppléantes : BOUAT Stéphanie, DEGRUTERE Sylvie et DESMAREST Laure
- Petit journal
 - Titulaire : BLOCH Corinne
 - Suppléant : DELBEAU Jean-Marc
- Site internet

- Titulaire : DELBEAU Jean-Marc
- Suppléants : VIEBAN Pierre et BOUAT Stéphanie
- Finances
 - Tous les responsables de commissions
 - BARROUILHET Alexandre, BOUAT Annie, BOUAT Stéphanie, BLOCH Corinne, DELBEAU Jean-Marc, DELVERT Georges, GOUDOUBERT Jean-Claude, JOUASSAIN Christian et VIEBAN Pierre

2 - Désignation des représentants de la commune au sein des organismes intercommunaux et syndicats

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

décide de désigner Monsieur DELBEAU Jean-Marc en tant que correspondant défense de la commune de Floirac.

décide de désigner pour représenter la commune représentée au SYDED en matière d'assainissement collectif

- Monsieur DELVERT Georges comme délégué titulaire,
- Monsieur GOUDOUBERT Jean-Claude comme délégué suppléant

décide de désigner pour représenter la commune représentée au SYDED en matière d'eau

- Monsieur DELVERT Georges comme délégué titulaire,
- Monsieur GOUDOUBERT Jean-Claude comme délégué suppléant

décide de désigner comme délégué au Syndicat AGEDI

- Madame Stéphanie BOUAT comme délégué titulaire,

décide de désigner comme référent du PLUIH

- Monsieur BARROUILHET Alexandre comme délégué titulaire,
- Monsieur GOUDOUBERT Jean-Claude comme délégué suppléant

décide de désigner comme membre à la commission de contrôle des élections

- Madame Stéphanie BOUAT

décide de désigner comme membre à la commission communale des impôts directs

- Elle est présidée par le Maire
- Composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants
- 1 commissaire domicilié hors commune
- Cette liste sera proposée à la direction départementale des finances publiques du Lot

décide de fixer le nombre de membres du CCAS

- 4 membres élus par le conseil municipal,

- 4 membres nommés par le Maire et non membres du conseil municipal

décide de désigner au CCAS de la commune

- Madame Annie BOUAT titulaire,
- Mesdames DEGRUTERE Sylvie, DESMAREST Laure et BLOCH Corinne suppléantes
- Membres désignés : Mesdames Alix DE VENDEUVRE, JOUASSAIN, Magali DAUBET et Abdesselam FIYOUK

décide de fixer le nombre de membres du CCAS

- 4 membres élus par le conseil municipal,
- 4 membres nommés par le Maire et non membres du conseil municipal

Décide de désigner comme délégué à l'ADS

- Monsieur Alexandre BARROUILHET

Vote du droit à la formation des élus.

3 – Vote des taux

En principe le vote des taux ne devait pas augmenter. Ce point est reporté à la prochaine séance car toutes les données ne sont pas encore connues.

Questions diverses

La réception du chantier du lotissement le barri du Fraysse devrait avoir lieu le 3 juin

Monsieur le Maire rappelle que d'importants projets sont en cours sur la commune et qu'il est nécessaire de cadrer les dépenses. Le Maire et les adjoints ont donc décidés de ne pas augmenter leurs indemnités et de conserver les mêmes taux que pour le mandat précédent.

Monsieur Georges DELVERT demande que Monsieur BEAL veuille bien régulariser la situation concernant sa remorque qui se trouve à Pouzals. Le stationnement ne devait durer que quelques mois.

Fin de la séance à 22h30